Des nouvelles de Malbout

Autor(en): **Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 17

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-219477

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

63me ANNEE. — N° 17. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 25 avril 1925

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration ;
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENTRE NOUS, VOISINE

Voici le Mai !
Voici le joli mois qui passe.

SOUHAITONS-LUI la bienvenue en notre gai pays, Voisine, rendons grâce de son retour et cueillons son muguet dont le premier brin, dit-on, porte bonheur, à qui le reçoit !

Printemps nouveau ! Modes nouvelles ! Voisine, est-ce moi qui vous trouble ou nos jeunes femmes ont-elles perdu le sens ? Regardez-les passer jupe fendue, veston droit, cheveux courts. A cent pas on les confond avec les jeunes hommes qui les saluent d'une énergique poignée de main.

Camarades ? Pas exactement. Sous leur apparence masculine, ces petites dames truquées prétendent conserver leurs privilèges féminins et je les entends pousser des cris d'orfraie sitôt qu'on semble ignorer les égards dûs aux femmes qu'elles furent. *Et pourtant, on ne peut point tout avoir le beurre et l'argent du beurre, le droit du plus fort et le privilège du plus faible. Comme aux vendanges les idées font la ronde après la tournée des celliers, ainsi nous ne savons plus, je crois, très bien où nous allons, grisées par les modes excessives qui nous viennent d'ici et de là, dans un désordre que je vous propose de réparer. Ne sommes-nous point dans la saison des « arrangements » ? Acceptons la jupe raisonnablement écourtée qui laisse la démarche plus libre, mais rendons lui son ampleur normale ; consentons à couper une chevelure quelquefois fatiguante, mais conservons la possibilité de nous coiffer d'une façon seyante. Et surtout, surtout Voisine, tout en bénéficiant de libertés neuves, de cette vie au grand air dont je suis la première à reconnaître les bienfaits, sachons garder cette grâce féminine avec laquelle nous perdrions le meilleur de nous-mêmes. Il ne faut pas, voyez-vous, agir contre le gré de la grande Nature qui nous fit et nous fit bien, fortes de notre faiblesse, et qui, sagement, répartit ses dons entre ses enfants. Soyons nous-mêmes simplement, consciencieusement. C'est assez difficile pour satisfaire nos ambitions et il y a mérite égal, en notre époque troublée particulièrement à demeurer un homme ou une femme digne de cette pauvre, belle humanité dont nous avons la garde.*

Voisine, qu'en pensez-vous ?

L'Effeuilleuse.

Où ça commence. — Deux amis dînaient chez un mécène dont le maître d'hôtel était un superbe nègre tout habillé de noir.

— Quelle idée bizarre avez-vous eue, mon cher hôte, de donner à votre maître d'hôtel une si belle cravate blanche ?

— C'est pour savoir où la tête commence.

COMMUNIQUE

Moncheu lou *Conteu,*

Ereliesu doû yadzou, dai lou *Conteu* cé tant biau bet que li bouté moncheu J. D. Et que l'a ma faî bin rêson dé plliandré cé poûrou patoi qu'on abandonné bin mauduvamait. Po çai que fau que vo diyou tié pé tché no l'é lou mêmou ozé.

Quand on sé pensé tié ya pière ouna trentanna d'an, mê dé la maîtié dé dzai dévesavon patoi ! Adon on poyai sé regalâ dé l'oï. Mais yavai dza toparin cautié vielou qu'avayon l'ozé po repondré ein français é dzouvené dzai que laou dévesavon ein patoi et l'é ouna mi laou fauta se yen a mè dé ion que s'en est dégotâ.

Mais, à cllian dé çai, ne manquâvé pas dé famelliés yo lou pâré n'avâi pas vergogne dé sécaoûré sé valet ein patoi. Et que çai avai mé dé sau tié ein français : Yon tiéré zaou adrai séco ein patoi sé veillêvé dé né pas recoumeinché !

Yavai dé certenné z'auberge yo né sé desai pas on mot dé français, coumeint tché Pierreton, tché Brinon et pouité tché Berdjé, aou Tiu-d'aou-Tsenet, lou paî dé *Goutrou,* yô on allâvé doû lou Bracheû, po lé z'oï, tsantâ et devesâ: N'y avai pas moyain dé sé crotché avoué laou !

Tandi la granta crisa l'èron bin caucon pé lè lêve que ne medjêvon pas daou pan a pllian boué. On conté que yon dé cllié Goutrou envouaya on yadzou on mot dé belliet a soun étâblisseu, yo l'avai met :

« Ne sê pe dé tienna tsevellie tuaîdré: Lé ratté » meûron dé fan tché no. Se vo bin plliê envouayé » mé omeinté dou franc ! »

L'établisseu qu'avai mé peinsou sé rêson ne bailla dzin dé reponse.

Assebin lou leindeman l'ovrein renvouayêvé son bouêbou avouè cé nové belliet :

« Noûtra derrinra ratta est mouairta dai lou » panin daou pan ! »

Ma fai, su cllia ique l'établisseu baillé lé dou fran ! Oun 'oûtrou dé cllié Goutrou desai à yon ques é bragâvé dé bin savai terié à la cheîba :

— T'è encoué pé fouai po terié su la Banca ! Epouité à n'on mômié que s'êré forrâ tché li po li démandâ :

— Avez-vous trouvé le Seigneur ?

— Cetadéré, l'ai vo perdu ?

Vo vaîté bin ! n'yavai pas fauta dé francellioûna po avai de l'êmou.

Hélâ, pouroû patoi ! aou dzeu dé vouin on n'est pe tié caucon qu'on oûsé lou dévesâ à pllianna gouairdze. Et tandi çai cllié que no z'ouïon sé sorizon ein catson.

Essou pas ouna pedié ? P. A. G.

(Patois de La Vallée de Joux).

Consolation à une fiancée. — Croyez-vous réellement, Monsieur, que ça porte malheur de se marier un vendredi ?

— Certainement, mademoiselle. Pourquoi voudriez-vous que le vendredi fasse exception.

DES NOUVELLES DE MALBOUT

IL y avait longtemps que mon ami Malbout, le maréchal de Poirel, ne donnait plus signe de vie. Que devenait-il ? Il vient de me l'apprendre. Samedi dernier, en longeant le Grand-Pont, je l'ai vu, avec un citoyen, qui lui disait : « ...et puis, il y a de ces moments *inoubliables* », — en appuyant fortement sur le commencement de ce grand mot. De quoi s'agissait-il ? Je le sus, sans peine, car, après une cordiale poignée de main, je m'étais mêlé à la conversation. Si Malbout était resté muet ; si, de mon côté, je n'avais pas eu l'idée de venir faire un tour à Poirel, c'est que les circonstances de la vie sont bizarres, grâce surtout à cette amnésie de la mémoire, qui nous fait oublier les bons souvenirs, sans d'ailleurs nous délivrer de la présence des pensées noires. C'est un tour de l'esprit du mal! Mais il y a des revanches. En moins d'une heure, Malbout et moi, nous avons récapitulé nos petites affaires et retrouvé notre joyeuse humeur. Ah ! oui, il s'en souvient comme moi de ces entretiens, aux premiers jours du printemps, sur les bords accueillants de la Broye. Ses idées, en politique, ont à peine évolué. Il est toujours Suisse, avant tout, parce que Guillaume Tell, comme Davel, était Suisse. Et puis, Vaudois, tant qu'on veut, et pas seulement dans les pintes, mais à l'ombre du drapeau fédéral et dans le bataillon vaudois : Ah ! ce bataillon 7, comme il sait en parler ! Il l'aimait tant, qu'il avait obtenu, malgré son éloignement de la capitale, à y rester plutôt que d'être incorporé dans le 8. Malbout, ayant pris connaissance d'un avis où les anciens du 7 sont convoqués pour venir saluer une dernière fois le drapeau d'un bataillon, dont le numéro va passer aux Genevois, il n'a pas hésité une seconde. Sa fibre patriotique a vibré ; il a revu les camarades dans un kaléïdoscope, avec ces tout petits riens qui sont tout ; la retraite qui sonne, la diane, la corvée, la grande course, les niches, l'équipement, le major, le divisionnaire, — tous deux sortis du 7, bref, *il y a de ces moments inoubliables,* et qu'on ne peut pas dénombrer ; qu'il faut revivre. Quand on a sué, transpiré, ronchonné en chœur, on peut bien, vingt, trente, quarante, cinquante ans plus tard, prendre un temps de repos et se dire que tout ce qu'on a fait, de bon ou de mauvais gré, c'était pour la Patrie et qu'on a eu de la chance quand même de ne suer, transpirer, ronchonner que sur un champ de manœuvre, alors que tant d'autres, en divers pays, ont fait pis que cela sur des champs de bataille. Donc, le maréchal de Poirel, abandonnant pour l'heure ces réflexions d'ordre philosophique qu'il aime assez à me faire connaître quand nous nous rencontrons, était tout entier à ses évocations du service militaire. Et, le palais devenant sec, il fallut entrer aux Messageries pour partager trois décis. De là, nous sommes allés à la pinte Besson, — histoire de prendre un peu l'air entre deux verres, — où nous sommes tombés sur un contingent de vieux 7, qui sortaient d'une réunion des 1865. Ces agapes de contemporains sont à la mode. Elles dénotent certainement ce sentimentalisme si cher à l'âme vaudoise, et sans lequel on ne peut rien faire de bien, dans le bon pays de Vaud. Mais voïlà, il n'y a pas que des Vaudois chez nous.

Les mâtinés sont les plus nombreux. Malbout lui-même en est un. On le voit bien lors des élections, il se livre à ce que d'autres que lui, fruste, appellent l'éclectisme, parce qu'il est originaire du canton de M. Schulthess. Alors, il pense que ce qui vient d'Argovie n'est pas plus mauvais que ce qui vient de Genève. D'ailleurs, les Argoviens et les Vaudois ne sont-ils pas des libérés tous deux ; ils ont, les uns sur les bords de l'Aar, les autres sur les bords du Léman, peiné pour LL. EE. Aujourd'hui, la paix est faite avec Berne. Malbout se propose de dresser la liste de tous les confédérés qui ont fait partie du bataillon 7 et de prouver que les nonante-neuf centièmes ont perdu l'accent d'Outre-Sarine pour prendre celui de chez nous. Il ne leur reste plus que le nom. Quant à son père à lui, il est de bonne souche vaudoise et plusieurs de ses cousins sont établis depuis plusieurs générations en Savoie. Sa mère, venue en place à Lausanne, après avoir passé sa prime jeunesse à Aarau, a épousé un Welsche, sans hésitation, et suivant cet instinct sûr qui réunit les extrêmes pour harmoniser le tout, en passant par quelques-unes de ces dissonances sans lesquelles la vie serait d'une monotonie désespérante.

Jean de la Cerjaulettaz.

LE BONIVARD

A propos de l'accident arrivé au *Bonivard*, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici ce que la *Gazette* disait au lendemain de l'inauguration du nouveau vapeur, fin juin 1868 :

« Toute la population d'Ouchy et des environs était accourue sur le quai pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau bateau et le saluer avec le canon de fête, car l'on est heureux d'apprendre que les administrateurs vaudois de ce bateau appartenant à une Société vaudoise ont réussi à combattre des influences étrangères et des intérêts privés qui auraient voulu sacrifier le principal port vaudois et le plus productif dans le but égoïste d'établir un service direct entre Genève et Vevey.

Sauf erreur, c'est le *Bonivard* qui inaugura le service direct Genève-Ouchy (par Thonon et Evian) — Villeneuve — Bouveret. Il passait à midi à Ouchy.

Le 29 juin avait lieu une course d'inauguration. Parti de Morges à 11 heures, le *Bonivard* traversa le lac, sur Thonon, puis Evian, continua sur Montreux, Vevey, et enfin Ouchy. Il avait été construit pour le compte de la Compagnie l'Helvétia, qui offrit à ses invités un banquet à Evian. M. le Conseiller fédéral Challet-Venel était au nombre des assistants.

La course d'essai officielle avait eu lieu le 24 juin. Arrivé du chantier de Morges à Ouchy, le *Bonivard* fila directement sur Genève, et mit 1 h. 56 minutes pour franchir cette distance de 50½ kilomètres.

Le grand salon, disait *l'Estafette*, se distingue par son bon goût; celui de poupe destiné aux fumeurs constitue une innovation particulièrement heureuse.

Depuis lors !...

« Durant cette rapide traversée, à partir de Morges, on a pu suivre du *Bonivard* la marche du train de l'Ouest jusqu'à son entrée dans Genève ».

Les vieux Lausannois se souviennent sans doute des anciennes couleurs du *Bonivard :* vert et noir, avec un filet rouge. Deux seuls bateaux étaient blancs : le *Chablais* et le *Petit Mont-Blanc*. Cette couleur fut reprise avec le *Cygne*, la *Mouette* et le *Mont-Blanc*. Après avoir appartenu à différentes sociétés particulières, les bateaux de la flotte furent réunis par la Compagnie générale de navigation.

L. M.

C'est presque ça. — On demande à un Marseillais s'il a visité l'Amérique. Et il répond avec un petit rire entendu :

— Oui, à peu près.

— Comment, à peu près ?

— Oui, je suis allé jusqu'au Havre; et l'Amérique, té, c'est en face !

POUR LA POLICE!

POUR », vous avez bien lu, et non « contre ». Ça vous étonne ?... Et pourquoi pas ?... Assez de gens, dans leurs propos et parfois même dans leurs actes, malmènent la police. Il est bon de rétablir la balance et de plaider un peu la cause de la gendarmerie et de la police. Nous ne pourrions, du reste, nous passer ni de l'une ni de l'autre.

« Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens ! » assure un dicton familier, et ce n'est pas moi qui prétendrai le contraire. Mais le proverbe n'empêche point que certains emplois, d'ailleurs fort honorables, semblent avoir été voués, de toute éternité aux sarcasmes des foules ou à la défaveur populaire.

Tels, par exemple, ceux de percepteur de l'impôt, d'huissier ou d'agent de police. Passe encore pour les deux premiers : leurs occupations habituelles expliquent suffisamment l'accueil un peu froid qu'on leur réserve d'ordinaire. Mais les agents de police ? Pourquoi faut-il que dans tous les temps et dans tous les pays, ces gardiens vigilants de l'ordre public, qui protègent nos personnes et nos biens contre les individus mal faits pour vivre en société, aient à compter — même de la part des honnêtes gens — avec une méfiance incurable et un état d'esprit sourdement hostile ?

C'est encore une de ces fatalités contre lesquelles on s'insurgerait en vain. L'âme des foules est ainsi faite, et vous ne la changerez pas. Rien ne réjouit plus les enfants, au théâtre des marionnettes, que de voir Guignol rosser le commissaire. Les peuples, qui sont de grands enfants, ont à peu près la même mentalité. Ils exigent bien qu'il y ait de l'ordre et des lois, mais ils n'ont pas de plus grand plaisir que de critiquer vertement ceux qui font respecter l'un et appliquer les autres.

Vous aurez beau accumuler les raisonnements et les exhortations, il en sera toujours — surtout dans les villes — comme au temps où Philippe le Bel disait avec une mélancolie résignée : « Mes Parisiens demandent à grands cris d'être protégés contre les tire-laine, mais ils passent leur temps à rosser le guet ! »

* * *

Hé oui, on ne songe peut-être pas assez, lorsqu'on écrase sous le blâme les modestes représentants de la force publique, que ces humbles gens exercent un métier bien ingrat ! Certes, je ne prétends point poser ici pour le respect de l'autorité, et il m'est arrivé plus souvent qu'à mon tour de prendre un malin plaisir à cogner sur l'arche sainte du gouvernement. Mais pourquoi nous en prenons-nous avec tant de rigueur aux menus fonctionnaires qui végètent péniblement dans les sous-sols de la hiérarchie ? Ils ne sont pas les auteurs des lois et des règlements dont l'application provoque notre mauvaise humeur, et leur rôle consiste, pour un salaire infime, à observer paisiblement la consigne.

En république comme en monarchie, il n'existe pas de fonctionnaires envers lesquels on soit plus exigeants qu'envers le gendarme ou le garde-police. Pour être à peu près à la hauteur de sa tâche, ce modeste serviteur de la communauté devrait avoir du tact comme un vieux diplomate, être sobre comme un quaker, doux comme un évangéliste, robuste comme un fort de la halle, courageux comme Roland, patient comme un fakir, rusé comme un Japonais, poli comme un Chinois, discret comme un confesseur, agile comme un mousse et vigilant comme un Peau-Rouge. N'est-ce pas le cas de parodier un peu le mot célèbre de Figaro et de dire : « Aux vertus qu'on exige d'un bon gendarme, je ne sais pas trop quel conseiller d'Etat serait digne de l'être ? »

Du reste, je ne suis pas très sûr qu'avec le merveilleux ensemble de qualités qui suffirait à constituer le type chimérique de « l'homme parfait», l'agent de police ou le gendarme arriverait à contenter tout le monde. Sa destinée est d'avoir toujours tort : c'est écrit et il n'y échappera pas ! S'il intervient, il commet « un excès de zèle regrettable », et s'l n'intervent pas, il méconnaît « le plus élémentaire de ses devoirs ». Quand il est trop coulant, il trahit la mission sacrée qui lui est confiée : lorsqu'il dresse procès-verbal, il se livre à des vexations inutiles. Se défend-il ? c'est une brute. Mais il est entendu que s'il ne se défend pas, c'est un lâche. Avouez qu'il est des circonstances où le pauvre diable doit se trouver perplexe...

* * *

Mais en voilà assez. Je ne suis pas payé, comme bien vous pensez, pour écrire un plaidoyer en faveur de Pandore, si maltraité par la chanson et par les avocats. Pandore n'aurait du reste pas le moyen de m'offrir des honoraires princiers. En retour de toutes ces vertus qu'il exige de lui, l'Etat lui sert, en moyenne, une liste civile de quelques cents francs par mois. Pour ce prix, on ne peut pourtant pas peupler la gendarmerie de docteurs en droit et de lauréats en philosophie !

Je veux simplement dire qu'en beaucoup d'occasions, il serait bon de se donner le temps de la réflexion avant de couvrir d'un blâme collectif cette institution généralement dénigrée : la police. Elle n'est pas parfaite, c'est entendu, mais c'est un malheur qu'elle partage avec beaucoup d'autres institutions humaines. Sa tâche est particulièrement délicate. Elle est de celles qui ne peuvent être remplies consciencieusement qu'avec l'appui moral du public — lequel est le premier intéressé, après tout, à ce qu'elle soit bien faite.

Dans ce bas monde, ne l'oublions pas, il n'y a que les législateurs qui soient infaillibles !... C'est un phénomène que j'ai du reste toujours admiré, de voir des gens que rien d'extraordinaire ne désignait à l'attention de leurs contemporains, devenir soudain capables, dès qu'ils ont été piqués par la tarentule de la politique, d'ergoter avec une impressionnante conviction sur les sujets les plus disparates : brevets d'invention, pêche aux écrevisses, chemins de fer, stratégie, culture des asperges, enseignement universitaire, dessèchement des marais, droit matrimonial, maladies des poules, ponts et chaussées, assurance vie, maladie et accidents, système douanier, vins artificiels, protection de la jeune fille, fusil automatique, viandes congelées, entreprises électriques, naissances doubles ou triples et trajectoires rasantes, sans parler de beaucoup d'autres choses dont l'énumération serait fastidieuse. Il faut croire que cette omniscience leur vient comme ça, tout d'un coup, dès qu'ils ont pris contact avec le fauteuil.

Les gendarmes ne demanderaient peut-être pas mieux que d'être députés. Mais la loi, hélas, leur interdit pareille ambition...

P.-H. C.

Nouveau Manuel de Patiences à un et deux jeux de 52 cartes recueillies et expliquées par Marie Roos. **Editions Spès,** Lausanne. Fr. 1.50.

Ce nouveau Manuel de patiences est un très modeste complément aux nombreux ouvrages publiés déjà sur le même sujet. L'écueil des «patiences», c'est la monotonie, on l'a déjà remarqué souvent. Lorsque les fidèles de la « réussite » ont fait un certain nombre de fois le même jeu, ils souhaitent autre chose... ils demandent du nouveau. On ne peut donc manquer d'accueillir avec sympathie ce petit opuscule. La vie moderne, si trépidante et fatigante, met chaque jour nos nerfs à rude épreuve : si la « patience » n'existait pas, il faudrait l'inventer ! C'est un délassement aréable, peu coûteux, à la portée de tous, « solide rempart contre l'ennui » et les moqueurs ont tort.!

REMÈDES POPULAIRES ANCIENS

ILS sont nombreux les remèdes populaires anciens, et souvent moins sots qu'on le pense. Nous serions reconnaissant à nos lecteurs s'ils voulaient bien nous transmettre une copie de ceux qu'ils pourraient trouver dans de vieux documents, en nous indiquant la date et la source. En attendant, voici ce que nous trouvons sur un vieux papier, sous le titre :

Remède souverain pour faire passer la fièvre. 1785.

(Nous respectons scrupuleusement l'orthographe).

Choses a observer avant de faire le remède suivant pour la fièvre : 1° Laisser passer cinq ou sept accès. 2° Se purger une fois ou deux auparavant.

Remède. — Vous prenez deux dragmes de quinquinat que vous mettez dans un gobelet, dont vous faites